



Assemblée générale

Distr. générale
26 avril 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Points 137 et 138 de la liste préliminaire**

Projet de budget-programme pour 2020

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2020

Titre VIII

Services communs d'appui

Chapitre 29

Services de gestion et d'appui

* Nouveau tirage pour raisons techniques (28 mai 2019).

** [A/74/50](#).



Orientations générales

Mandat et considérations générales

- 29.1 Le chapitre 29 (Services de gestion et d'appui), dont la responsabilité incombe au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, au Département de l'appui opérationnel, au Bureau de l'informatique et des communications et aux services administratifs de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies à Nairobi, a pour objectifs généraux de permettre à l'Organisation de gagner en efficacité et en responsabilité dans la gestion de ses ressources dans les quatre grands domaines que sont les finances, les ressources humaines, l'informatique et les communications et les services d'appui (achats et infrastructures) ; d'appuyer ses mécanismes intergouvernementaux ; d'assurer le financement des programmes et activités que le Secrétariat a pour mission d'exécuter ; d'appuyer l'exécution de ces programmes et activités.
- 29.2 Le mandat des départements et bureaux chargés de l'exécution des activités prévues dans le présent chapitre découle de plusieurs articles de la Charte des Nations Unies, notamment les Articles 8, 17, 97, 100 et 101, ainsi que du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies ; du Statut et du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies ; du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation ; des résolutions [41/213](#) et [42/211](#) de l'Assemblée générale et de ses résolutions annuelles successives sur l'examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation ; des résolutions [72/266](#) A et B portant sur un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation ; ainsi que d'autres résolutions pertinentes, notamment les résolutions [52/12](#) A et B, [57/300](#), [58/269](#), [60/1](#), [60/260](#), [60/283](#), [63/262](#), [64/259](#), [66/246](#), [66/257](#), [67/253](#), [68/264](#), [69/272](#), [72/254](#) et [73/281](#).
- 29.3 On trouvera des précisions sur les produits prévus au chapitre 29, y compris les objectifs détaillés, les résultats escomptés et les ressources nécessaires, dans les sous-chapitres A à C et E à G du chapitre 29.
- 29.4 On trouvera dans le tableau ci-après des informations sur les ressources nécessaires pour le chapitre 29.

Ressources financières et postes, par sous-chapitre et source de financement : vue d'ensemble^a

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
	<i>2019 (crédits ouverts)</i>	<i>2020 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>		<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
		<i>Variation</i>	<i>Variation</i>									
Ressources financières												
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	55 153,6	55 188,2	34,6	79 175,2	73 574,2	(5 601,0)	30 761,1	26 772,0	(3 989,1)	165 089,9	155 354,4	(9 555,5)
29B. Département de l'appui opérationnel	97 162,8	86 077,7	(11 085,1)	95 335,2	99 010,9	3 675,7	43 068,9	41 189,0	(1 879,9)	235 566,9	226 277,6	(9 289,3)
29C. Bureau de l'informatique et des communications	47 834,3	48 485,2	650,8	18 784,9	40 231,6	21 446,7	49 992,7	49 992,7	0,0	116 612,0	138 709,5	22 097,5
29E. Administration (Genève)	69 300,0	69 747,0	447,0	0,0	0,0	0,0	33 015,6	32 725,6	(290,0)	102 315,6	102 472,6	157,0
29F. Administration (Vienne)	18 757,9	18 757,9	0,0	0,0	0,0	0,0	19 939,5	19 909,5	(30,0)	38 697,4	38 667,4	(30,0)
29G. Administration (Nairobi)	16 395,2	16 651,0	255,8	0,0	0,0	0,0	20 050,0	20 930,0	880,0	36 445,2	37 581,0	1 135,8
Total	304 603,9	294 907,0	(9 696,9)	193 295,3	212 816,7	19 521,5	196 827,8	191 518,8	(5 309,0)	694 727,0	699 242,5	4 515,5
Postes												
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	295	272	(23)	195	195	0	110	110	0	600	577	(23)
29B. Département de l'appui opérationnel	338	354	16	454	454	0	56	65	9	848	873	25
29C. Bureau de l'informatique et des communications	172	183	11	54	54	0	12	12	0	238	249	11
29E. Administration (Genève)	297	289	(8)	0	0	0	149	149	0	446	438	(8)
29F. Administration (Vienne)	83	83	0	0	0	0	85	85	0	168	168	0
29G. Administration (Nairobi)	112	111	(1)	0	0	0	204	204	0	316	315	(1)
Total	1 297	1 292	(5)	703	703	0	616	625	9	2 616	2 620	4

^a Le sous-chapitre 29D (Centre de services partagés) est subordonné à la décision que l'Assemblée générale prendra au sujet du rapport du Secrétaire général sur le dispositif de prestation de services centralisée au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/73/706).